

PART III

After reasonable investigation, this material has been reproduced in reliance on Part III of the Australian Copyright Act 1968. The electronic form of this material is Copyright Macquarie University, Sydney.

**Please contact the Macquarie University
Copyright Unit with inquiries
www.copyright.mq.edu.au**

S Waville

The Transliteration
of Egyptian

(PSBA 1903, s. 57-61)

Sch. Bruch,
Lesung d. Meiten
9d. V.

SA

BRUNNER
COLLECTION

~~Archäologisches Institut
der Universität
Tübingen
Ägyptologische Abteilung~~

MACQUARIE
UNIVERSITY
LIBRARY

M057368

als Dubl. ausgeschrieben
19.3.1903

JAN 14] THE TRANSLITERATION OF EGYPTIAN.

Archäologisches Institut
der Universität
Tübingen
Zur. 1150

THE TRANSLITERATION OF EGYPTIAN.

LETTER OF M. ÉDOUARD NAVILLE, D.C.L.

(Professeur d'Égyptologie à l'Université de Genève.)

Brunner
Pamphlet
2081








Reprinted from the "Proceedings of the Society of Biblical Archaeology,"
January, 1903.



Il serait fort désirable que les égyptologues pussent se mettre d'accord pour avoir un système de transcription commun. Cet accord n'est pas près de se faire dans ce moment-ci. Aussi vaut-il peut-être mieux laisser chaque savant employer dans les publications de la Société la transcription de son choix. J'estime cependant qu'on pourrait arriver à un accord partiel, qui serait déjà un progrès : à une entente entre les égyptologues qui ne se rattachent pas à l'école de Berlin, c'est-à-dire qui ne sont pas divisés entre eux par un principe fondamental ; car à tout prendre, ils ne diffèrent que sur des points secondaires, tels que l'emploi des points diacritiques ou des lettres doubles.

En revanche il n'y a guère de compromis possible entre ces transcriptions et celle de l'école de Berlin, ou, pour employer un nom moins personnel, des néo-grammairiens. Celle-ci, il me semble, ne peut pas être modifiée, il faut la prendre telle quelle ou la rejeter, parce qu'elle est la conséquence directe et logique du point de départ. Pour la nouvelle école la langue égyptienne est une langue sémitique ; elle n'écrit, par conséquent, que des consonnes, et la grammaire égyptienne doit être reconstituée en harmonie avec ces mêmes langues. Or, à mon sens, en dépit d'une somme énorme de travail, en dépit de toute la sagacité, de tous les rapprochements ingénieux que les avocats de cette idée ont apportés dans l'exposition de leur système, la preuve que la langue égyptienne est une langue sémitique n'est pas encore faite, et l'on peut même douter du succès final de ceux qui ont tenté l'entreprise.

Je laisse de côté ce qui touche à la grammaire proprement dite, comme le pseudo-participe ; je m'en tiens à la transcription seule. Qu'on relise le travail fondamental sur ce sujet, celui de M.

Steindorff* et ceux qui ont suivi, de MM. Erman et Sethe, et l'on verra que la raisonnement revient à deux arguments qui s'entre répondent ; l'égyptien est une langue sémitique, donc il n'écrit que des consonnes ; et celui-ci, qui est la réplique du précédent : les soi-disant voyelles égyptiennes sont des consonnes, parce que l'égyptien est une langue sémitique.†

À l'appui de leur thèse, les néo-grammairiens fait avec raison un grand usage du copte. Mais lorsqu'on se sert de cette langue, il y a un fait qu'on oublie trop souvent : c'est que le copte n'est que la plus ancienne transcription de l'égyptien. Ce n'est pas l'alphabet né avec la langue, et qui s'est développé parallèlement au langage parlé ; c'est un alphabet étranger, d'un caractère très-différent, puisqu'il n'y est plus question de syllabaire, qui a été imposé tout fait à l'ancienne langue, et dans les limites duquel il a fallu faire entrer l'égyptien tant bien que mal. La preuve que ce nouvel habit ne s'adaptait pas trop bien à sa taille, c'est qu'il a fallu l'allonger de six caractères. On se demande alors comment il se fait, quand on inventait de nouveaux signes pour représenter des articulations qui devaient différer aussi peu que le ϣ du ϕ, qu'on n'en ait pas créé pour ces soi-disant consonnes : ϣ, , —, ϣϣ, , et que la place de ces consonnes soit invariablement occupée en copte par des voyelles. Si dans ωϣπ, l'ω n'est pas la voyelle  de   , comment se fait-il qu'en copte il n'existe point de signe pour la consonne , qui cependant se retrouve dans les textes égyptiens de la plus basse époque ?



Il est aisé de voir que dans la transcription copte on a reproduit le mieux possible avec les lettres qu'on avait à sa disposition, les sons *tels qu'on les entendait*. C'est l'oreille qui a été le guide de ceux qui pour la première fois ont écrit en copte des mots égyptiens, et de là viennent les divergences dans la manière dont une même voyelle peut être rendue. M. Steindorff considère comme impossible que *i* () ou *;* () soient des voyelles, parce que ces lettres correspondent tantôt à un *i*, tantôt à un *ō*, tantôt un *ö*, tantôt un *ē*. Mais je me permettrai de faire observer à mon savant confrère que




* *Zeitschr. der Deutschen Morg. Ges.*, 1892, p. 709, et suiv.




† Steindorff, *loc. cit.*, p. 723.


c'est ce que nous voyons dans un grand nombre de langues modernes. Qu'on essaie, par exemple, de transcrire à la française les différents sons de chaque voyelle en anglais. Pour chacune il faudra employer deux ou trois signes différents : l'a que l'anglais appelle *ē*, vous le transcrirez *ē* dans le mot *grave*, par un *ě* dans *any* ou *Pall Mall*, par une sorte d'o dans *all*, par un *ā* dans *father*, un *ã* dans *have*, par un *e* muet dans l'article *a*. L'i s'appelle d'un nom diphone *ai*, et se prononce ainsi dans le pronom *I*, ou le mot *ivory*, tandis qu'il est un *ī* dans *fit* ou *image*. L'u a aussi un nom diphone, *iou*, et se prononce ainsi dans *ridicule*, tandis que c'est un simple *ou* dans *pull*. L'o dans *one* a un son diphone, *ouone*. On pourrait multiplier les exemples.






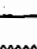
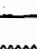



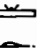

En allemand regardez ce que sont les voyelles dans les dialectes de la Suisse allemande ; prenez le premier mot venu : *geht* est à Berne *geit*, deux heures plus loin *gōt*. *Ja* est ici *Je* là *Jō*. Admettant qu'on voulût changer l'écriture et reproduire tous ces mots tels qu'on les entend, on arriverait pour chaque voyelle originelle à une variété de sons au moins aussi grande que celle que M. Steindorff appelle une impossibilité.

D'autre part, si l'on considère les changements qui se sont produits dans les voyelles en passant du latin au français, et même déjà à l'italien ; quand on voit que l'e de *decem* est devenu *dieci*, *dix*, l'i de *pirus poirier*, etc., on ne saurait s'étonner de ce que dans une langue qui a duré quatre mille ans au bas mot, le son des voyelles ait changé, et que chacune ait eu plusieurs sons monophones ou diphones, tandis que le signe écrit  ou  restait toujours le même.

La principale objection que j'ai contre la transcription des néogrammairiens, c'est qu'à mon sens elle est erronée. Elle crée des consonnes là où il n'y a que des voyelles. Je ne sais trouver ni dans le copte ni dans l'égyptien ces finales en *ew*, en *ej*, ces pluriels *owet*, *owe*, ces *'ej rē jēw* (Sethe) et autres lectures du même genre, où l'on fait de    *'ekōsēj*. Ce sont des formes artificielles créées d'après les principes que la nouvelle école croit avoir établis : formes souvent fort ingénieuses, et qui supposent beaucoup de science chez ceux qui les ont découvertes, mais qui n'en sont pas moins quelque chose de factice.

Je me bornerai à examiner deux des signes dont on fait des consonnes. M. Erman nous dit, en parlant de , "dass das  ein Consonant ist, zeigt das Koptische wo das ihm entsprechende O" 

als Stammconsonant gezählt wird." Si  = O τ , je demanderai pourquoi on ne le transcrit pas par *ou*, ou bien *u* prononcé comme en allemand? Depuis quand le son *ou* est-il une consonne? J'admets que dans certains cas *ou* remplace une consonne, comme dans le français *douter*, mais il n'en est pas moins une voyelle, comme dans le mot *ouvrir*. Le parallélisme avec les langues sémitiques ne permettait pas la transcription *ou*, c'est pourquoi on a adopté le *w*. On nous dit que c'est le *w* anglais, qui est en effet une consonne quoiqu'il se prononce *ô* (Webster's Dict.). Mais ne voit-on pas que la correspondance n'existe nullement entre le *w* anglais et l'O τ copte. Le *w* ne peut pas se prononcer seul; pour le faire sonner il faut une voyelle; c'est le contraire pour le O τ copte. Non seulement il se prononce seul, mais il précède ou suit les consonnes, de manière à en permettre la prononciation. C'est une voyelle dans le sens propre du mot. Que le son *ou* ait une certaine affinité avec le *v* cela est certain; mais le *v* me paraît rendu plus souvent par le β , comme dans le nom de $\beta\text{IKT}\omega\text{P}$, *Victor*.

Il en est à peu près de même du son , *i*. L'*i* a sans doute une tendance à devenir une demi-consonne, quand il est suivi d'une voyelle. En français pour distinguer ces cas on a adopté pour l'*i* consonne le *j*; mais on sait que les anciennes écritures n'avaient qu'une seule lettre *i* (Littré). Dans la transcription nouvelle, tous les  sont des *j*. Cette lettre *j* où est-elle en copte? et si elle existait en égyptien, pourquoi n'a-t-elle pas d'équivalent dans la nouvelle écriture? Pourquoi cet équivalent n'est-il pas la voyelle *i*? Par exemple, le verbe  est en copte I . Il est transcrit *ij*, qui exige une ou deux voyelles de renfort. Voilà un mot qui me paraît créé de toutes pièces, et qui n'est ni du copte ni de l'égyptien. De même le verbe  me semble transcrit très-exactement en copte: $\text{I}\omega$ ou $\text{EI}\omega$  = *i* qui a pu être prononcé EI , et ω correspondant à l'  comme dans  I , $\omega\text{I}\text{E}$. On en a fait *ij* ou *jj*. La raison de cette transcription saute aux yeux; elle est la conséquence du principe fondamental. Il faut que dans des mots comme    ,  puisse être le troisième radical

sémitique. (Sethe.) Cette transcription *j* me paraît aussi justifiée que si en français on remplaçant tous les *i* par des *j*. Cela donnerait à la langue une singulière physionomie. Bien des mots n'existeraient plus, comme mot : *prii*, il n'y aurait plus que *projet*.

Je mentionne seulement une dernière considération qui m'empêche de voir dans ces lettres des consonnes ; c'est le facilité avec laquelle on les omet dans l'écriture, tandis que si elles étaient des radicaux faisant partie de la charpente du mot (Stamm-consonnants) on ne s'en passerait pas ainsi *ad libitum*.

En résumé, je continuerai à me servir d'une transcription analogue à celle de Lepsius. Cette transcription peut être perfectionnée dans les détails, mais pour ce qui est des consonnes les divergences entre les égyptologues ne sont pas grandes. Pour les voyelles je ne vois pas d'inconvénient à conserver aussi la transcription de Lepsius. L'essentiel c'est que ces signes soient transcrits par des voyelles. Quant au son qu'on attribue à chacun, ce sera toujours une convention, puisque le son a varié, et qu'un même signe peut en avoir plusieurs.